

« Trump va-t-il suspendre le processus de désignation du nouveau président ? »

écrit par Christine Tasin | 6 décembre 2020



Ci-dessous un excellent et encourageant édito de Charles Sannat sur l'élection américaine.

Son hypothèse, que je partage, est que Trump n'a pas fait son discours -le plus important de sa vie a-t-il dit- par hasard. Et avec des mots clé qui ne sont pas là par hasard :

Ces mots sont une déclaration de guerre. Assaut coordonné. Etat de siège. Fraude massive. Devoir le plus haut ? Défendre la Constitution... Détermination.

Cela ressemble au discours d'un Président qui va déclarer une Urgence Nationale, et ouvrir la boîte de Pandore.

Selon lui, Trump annonçait que, face à l'ampleur de la fraude il avait le devoir, en tant que Président en exercice, de protéger la Constitution, l'Amérique et les Américains et donc qu'il le ferait... et, pour Sannat, Trump s'apprêterait à suspendre le processus électoral !

Je partage cette analyse. Cet homme (Trump) est un Titan capable de tout, il ne peut pas laisser l'Amérique aux mains

des dégénérés sans tout tenter...

.

Mes chères impertinentes, chers impertinents,

Il y a quelques jours je vous annonçais la détection d'un risque majeur, un « Cygne noir », un évènement extrême aux conséquences considérables.

C'était le 23 novembre dernier comme vous pourrez le vérifier en retrouvant l'article ci-dessous ainsi que la vidéo que j'avais consacrée à ce sujet très important.

Nous sommes le 03 décembre au soir lorsque j'écris ces lignes.

Hier il s'est passé des choses. Il y a ce que vous entendez dans les médias, et ce qu'il se passe vraiment et que vous pouvez aller vérifier par vous-même et surtout analyser par vous-même pour vous forger votre « intime conviction ».

Trump a parlé et posté une vidéo de 46 minutes.

Trump un discours qui fait froid dans le dos

Il commence ainsi.

« C'est sans doute le discours le plus important que je n'ai jamais fait.

Je veux vous apporter des nouvelles sur nos efforts pour mettre au grand jour la fraude électorale et les irrégularités qui ont eu lieu pendant notre jour d'élection...

Comme président je n'ai pas de devoir plus élevé que celui de défendre les lois et la Constitution des Etats-Unis, c'est pourquoi je suis déterminé à protéger notre système électoral qui est désormais la victime d'un assaut coordonné et assiégé.

Nous avons expliqué pendant des mois qu'il allait y avoir des

problèmes et qu'il faudrait des semaines et sans doute des mois avant de déterminer qui avait gagné.

Le processus constitutionnel doit être autorisé à se poursuivre. Nous allons défendre l'intégrité du vote en s'assurant que chaque bulletin de vote légal soit compté et qu'aucun bulletin de vote illégal ne soit compté.

Il ne s'agit pas des votes des 74 millions d'Américains qui ont voté pour moi, il s'agit de la confiance des Américains dans cette élection et dans toutes les futures élections. »

Ces mots sont une déclaration de guerre.

Assaut coordonné.

Etat de siège.

Fraude massive.

Devoir le plus haut ? Défendre la Constitution...

Détermination.

Cela ne ressemble en aucun cas au discours d'un président sur le départ et qui se préparerait à revenir en 2024 pour les prochaines élections et retenter sa chance dans le cadre d'une démocratie « fair-play ».

Cela ressemble au discours d'un Président qui va déclarer une Urgence Nationale, et ouvrir la boîte de Pandore.

D'ailleurs Laurence Haim correspondante française aux Etats-Unis et pas franchement adepte du complotisme ni du trumpisme ne s'y trompe pas avec ce tweet assez laconique et très factuel. Elle est la seule journaliste à avoir pointé de manière chirurgicale, synthétique et factuelle l'importance du discours de Trump d'hier.

Si Trump va jusqu'au bout, alors la déflagration sera saisissante !

Je ne sais pas ce qu'il va se passer et je ne suis ni pour ni contre, j'observe et pour le moment l'hypothèse du Cygne Noir que je soulevais dès le 23 novembre prend de plus en plus d'épaisseur sans pour autant devenir une certitude.

Si Trump va jusqu'au bout, cela implique qu'il déclarera une urgence nationale, qu'il organisera des enquêtes. Sans doute essaiera-t-il d'obtenir l'accord de la Cour Suprême des Etats-Unis pour suspendre la proclamation des résultats et enquêter le temps nécessaire à la préservation de l'intégrité du vote.

Vous lirez ces lignes le 4 décembre. 10 jours avant la date fatidique du 14 décembre jour de la réunion des grands électeurs.

Il se pourrait bien, que le monde soit saisi d'effroi lorsque Donald Trump, un semaine avant, disons le 7 décembre annoncera la suspension du processus de désignation du nouveau président des Etats-Unis.

Vous me direz, mais il n'a pas le droit de faire cela.

Je vous dirais que le cadre pour le faire existe depuis le 12 septembre 2018 !

Ordre Exécutif sur l'imposition de certaines sanctions en cas d'ingérence étrangère dans une élection aux États-Unis

Vous pouvez aller vous « amuser » à lire ce texte directement sur le site de la Maison-Blanche ici [Whitehouse.gov](https://www.whitehouse.gov)

Ce texte détaille avec une très grande précision ce qui sera fait pour enquêter et prouver une fraude massive lors d'élections aux Etats-Unis.

Ces enquêtes ne seront pas confiées au Département de la Justice (largement corrompu) mais... comme le dit la section 1 de cet ordre exécutif :

« Au plus tard 45 jours après la conclusion d'une élection aux États-Unis, le directeur du renseignement national, en consultation avec les chefs de tout autre département exécutif et agence (agence) approprié, procède à une évaluation de toute information indiquant qu'un gouvernement étranger, ou toute personne agissant en tant qu'agent ou au nom d'un gouvernement étranger, a agi avec l'intention ou le but d'interférer dans cette élection. L'évaluation doit identifier, dans toute la mesure possible, la nature de toute ingérence étrangère et les méthodes employées pour l'exécuter, les personnes impliquées et le ou les gouvernements étrangers qui l'ont autorisée, dirigée, parrainée ou soutenue. Le directeur du renseignement national remet cette évaluation et les informations justificatives appropriées au président ».

Nous allons être rapidement fixé.

Les grands électeurs doivent se réunir dans 10 jours.

Si Trump veut s'y opposer réellement et aller jusqu'au bout de la défense de la Constitution des États-Unis d'Amérique, alors, il déclarera une urgence nationale largement avant le 14 décembre. La logique voudrait qu'il le fasse environ une semaine avant ce qui nous amènerait à la date théorique du 7 décembre.

Le lundi 7 décembre.

Une date parfaite pour un Cygne Noir qui provoquera un lundi noir historique et la sidération du monde entier.

Je viens de vous exposer une hypothèse crédible issue d'une analyse et en aucun cas une vérité absolue. Mais, j'en profite pour vous informer que je n'ai plus d'actions en bourse. J'ai vendu mes bonnes actions Air Liquide. Mon petit doigt me dit que cette année 2020, assez particulière risque de finir en « apothéose ». Il y a sur les niveaux actuels de valorisation plus de coups à prendre que de coups à donner.

Pour ceux qui veulent aller plus loin, qui veulent comprendre les conséquences qu'implique une telle situation (et comment s'en prémunir), c'est le moment de lire le Flash Stratégie « la 2ème révolution américaine », en investissant dans [un abonnement à la lettre Stratégies ici](#) ou en cliquant sur l'image ci-dessous.

Comme le 7 sera lundi prochain, nous vivons peut-être nos dernières heures avant un évènement majeur et d'ampleur historique.

Bon week-end!

Il est déjà trop tard, mais tout n'est pas perdu. Préparez-vous !

Charles SANNAT

« À vouloir étouffer les révolutions pacifiques, on rend inévitables les révolutions violentes » (JFK)

« Ceci est un article 'presslib', c'est-à-dire libre de reproduction en tout ou en partie à condition que le présent alinéa soit reproduit à sa suite. Insolentiae.com est le site sur lequel Charles Sannat s'exprime quotidiennement et livre un décryptage impertinent et sans concession de l'actualité économique. Merci de visiter mon site. Vous pouvez vous abonner gratuitement à la lettre d'information quotidienne sur www.insolentiae.com. »

<https://insolentiae.com/trump-va-t-il-suspendre-le-processus-de-designation-du-nouveau-president-ledito-de-charles-sannat/>